A la demande de **Marisol Touraine**, Ministre des Affaires sociales et de la Santé, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) ouvre un
numéro vert gratuit
pour informer les femmes sur les
pilules contraceptives
, à partir du
mercredi 23 janvier
.

Le débat médiatique actuel a généré de nombreuses questions chez les femmes, notamment utilisatrices de contraceptifs oraux. Elles ont besoin d'**informations fiables** sur les **pilules** de **3e et 4e générations**
, et doivent être rassurées et incitées à se tourner vers leur prescripteur pour envisager le moyen contraceptif le plus adapté à leur situation.

Du lundi au samedi, de 9h à 20h, une équipe de téléopérateurs, encadrée par un médecin et des sages-femmes, répondra aux questions que les femmes se posent sur leurs pilules de 3e et de 4e générations :
- De quelle génération est ma pilule ?
- Je prends une pilule de 3ème ou 4ème génération, dois-je l'arrêter ?
- Qu'est-ce qu'une thrombose veineuse ?

Cette plateforme téléphonique fait partie du dispositif développé par le Ministère des Affaires sociales et de la Santé pour informer, guider et favoriser le bon usage de ces médicaments.

Un plan d'actions visant à renforcer la sécurité d'une contraception est également en cours de réalisation.
Ainsi, l'ANSM
- a mené une campagne d'information auprès des professionnels de santé (médecins, sages-femmes, pharmaciens) afin que la pilule de 1ère et 2ème générations soit systématiquement privilégiée. L'usage des pilules de 3ème et 4ème générations doit être l'exception, et non pas la règle.
- a saisi l'Agence européenne du médicament d'une demande de modification de l'autorisation

de mise sur le marché en ce sens.
- rend publiques les données de pharmacovigilance (suivi et surveillance des effets indésirables).
La confiance des femmes dans la contraception est un enjeu majeur de santé publique.
Le débat actuel ne doit en aucun cas jeter le discrédit sur les méthodes contraceptives.

Pour plus d'information sur la pilule contraceptive :
INPES : http://www.choisirsacontraception.fr/
ANSM : http://ansm.sante.fr/

Article en lien avec le sujet :

Déremboursement des pilules contraceptives de troisième et quatrième génération : Le point fait par le Président de la Commission de la Transparence de la Haute Autorité de Santé

Interview du Professeur Bouvenot